Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-062-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 30 JUIN 2025

RESSOURCES
FINANCES

Budget annexe Assainissement : Compte financier unique 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

N°CC2025-062

Nombre de membres en exercice	123
Nombre de déports	1
Nombre de présents	63
Nombre de pouvoirs pris en compte au vu des déports	10
Votants	72
Secrétaire de séance : **Gilbert GALLAND**	

L'an 2025, le 30 juin à 19 heures 00, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 24 juin 2025, s'est réuni à SOREL-MOUSSEL, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; Mme Fan LAVOISE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Benoît SACRÉ (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; Mme Anne-Marie MURE-RAVAUD (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-062-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

(MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Enrico GAMBUTO (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; Mme Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; Mme Danielle TOMIC (VILLEMEUX-SUR-EURE).

S'était déporté :
Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :
M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Christian L'YVONNET (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ;Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; Mme Mariam CISSE (DREUX) ; Mme Christine PICARD (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ; Mme Amber NIAZ (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ;M. Nelson FONSECA (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX) ; Mme Carine GENTIL (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) ; M. Éric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET).

Pouvoir(s) :
M. Sébastien LEROUX (DREUX) donne pouvoir à M. Jean BARTIER ; M. Jacques ALIM (DREUX) donne pouvoir à M. Pascal ROSSION (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) donne pouvoir à M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; M. Aïssa HIRTI (DREUX) donne pouvoir à M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) donne pouvoir à M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) donne pouvoir à M. Marc AVENARD (LURAY) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) donne pouvoir à M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) donne pouvoir à M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET).

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-062-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Il a été exposé,

Le compte financier unique (CFU) 2024 retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année 2024, y compris le cas échéant celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser). Il doit être approuvé par le conseil communautaire au plus tard le 30 juin 2025. Lors de l'adoption du CFU, Monsieur SOURISSEAU, Président de la Communauté d'agglomération, quittera la séance.

Le tableau ci-dessous reprend une vue d'ensemble du CFU 2024 du budget annexe Assainissement :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES (€)	RECETTES (€)	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Alloué	14 041 796,71	14 041 796,71	10 256 600,43	10 256 600,43
Réalisé	11 289 633,24	10 982 147,40	4 611 618,30	6 087 569,03
Résultat de l'exercice	**-307 485,84**		**1 475 950,73**	
Reprise du résultat N-1	3 478 260,73		-1 629 467,99	
Résultat de clôture	**3 170 774,89**		**-153 517,26**	
Restes à réaliser			1 091 329,92	964 481,73
Résultats nets	**3 170 774,89**		**-280 365,45**	

SECTION DE FONCTIONNEMENT : DÉTAIL PAR CHAPITRE (hors reprise du résultat) :

Pour l'exercice 2024, le taux de réalisation des opérations réelles pour la section de fonctionnement, par rapport aux crédits alloués, s'élève à :
- 90,0 % en dépenses, contre 82,0 % en 2023 (hors reprise de résultats) ;
- 103,2 % en recettes, contre 99,2% en 2023.

DEPENSES	ALLOUE 2024	REALISE 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 379 458,48	4 842 070,73
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 302 493,50	1 117 142,86
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	118 878,37	118 358,01
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	137 024,80	18 264,63
66 CHARGES FINANCIERES	1 077 070,00	1 077 060,50
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 398 155,02	488 818,97
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	43 908,79	43 908,79
Sous total dépenses réelles de fonctionnement	**10 456 988,96**	**7 705 624,49**
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSF ENTRE SECTIONS	3 584 807,75	3 584 008,75
Sous total dépenses d'ordre de fonctionnement	**3 584 807,75**	**3 584 008,75**
Total Dépenses	**14 041 796,71**	**11 289 633,24**

Les **« charges de personnel et frais assimilés » (chapitre 012)** présentent un taux d'exécution de 85,8% (86% en 2022) : l'écart entre le budgété et le réalisé s'explique par la budgétisation de postes au budget primitif et qui n'ont pas été pourvus au cours de l'année 2023 ou bien l'ont été mais plus tardivement que ce qui avait été anticipé.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-062-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

RECETTES	ALLOUE 2024	REALISE 2024
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00	2 320,28
70 PRODUITS DE SERVICES & VENTES DIVERSES	9 565 884,69	9 710 004,08
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	45 000,00	23 046,77
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	73,65
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	284 206,36
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	11 644,97
Sous total recettes réelles de fonctionnement	**9 610 884,49**	**10 031 296,11**
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSF ENTRE SECTIONS	952 651,29	950 851,29
Sous total recettes d'ordre de fonctionnement	**952 651,29**	**950 851,29**
Total Recettes	**10 563 535,98**	**10 982 147,40**

Les **« produits de services, du domaine et ventes diverses » (chapitre 70)** comprennent notamment les redevances d'assainissement collectif, les redevances pour la modernisation des réseaux encaissées pour le compte de l'Agence de l'Eau et reversées ensuite au fur et à mesure de leur encaissement, les recettes de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) ainsi que celles de refacturation des travaux de raccordement mais aussi le remboursement par le budget principal des dépenses d'entretien des réseaux d'eaux pluviales payées dans le cadre des contrats de délégation de service public par le budget assainissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT : DÉTAIL PAR CHAPITRE (hors reprise du résultat) :

DEPENSES	ALLOUE 2024	REALISE 2024
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	37 653,00	37 653,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 028 231,00	2 028 224,62
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	224 178,92	58 335,46
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 387 814,08	634 435,38
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	2 962 964,15	875 194,36
4581 OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT	33 640,00	26 924,19
Sous total dépenses réelles d'investissement	**7 674 481,15**	**3 660 767,01**
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSF ENTRE SECTIONS	952 651,29	950 851,29
Sous total dépenses d'ordre d'investissement	**952 651,29**	**950 851,29**
Total Dépenses	**8 627 132,44**	**4 611 618,30**

Le **remboursement du capital de la dette (chapitre 16)** s'élève en 2023 à 2 028 225 euros contre 2 095 080 euros en 2023.

Les **« immobilisations corporelles » (chapitre 21)** comprennent les crédits correspondant aux travaux réalisés sur le territoire.

Les **« immobilisations en cours » (chapitre 23)** comprennent les crédits correspondant notamment aux crédits de paiement 2024 des autorisations de programme existantes dont principalement :
- autorisation de programme n°7 (opération 1913) – création d'un réseau d'assainissement à Écluzelles (19 797 euros) ;
- autorisation de programme n°10 (opération 1916) : renforcement et mise en séparatif du réseau d'assainissement axe Esmery Caron - Dubois - rues Pastre, Moronval et Gromard à Dreux (41 178 euros) ;
- opération ASS170 – mise en séparatif assainissement Tremblay-les-Villages (625 795 euros)
- opération ASS203 – Travaux STEP St Sauveur Marville (43 332 euros).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-062-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

RECETTES	ALLOUE 2024	REALISE 2024
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 932 666,31	2 016 890,52
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	3 583 432,98	215 324,90
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	861 681,54	0,00
4582 OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT	294 011,85	271 344,86
Sous total recettes réelles d'investissement	**6 671 792,68**	**2 503 560,28**
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSF ENTRE SECTIONS	3 584 807,75	3 584 008,75
Sous total recettes d'ordre d'investissement	**3 584 807,75**	**3 584 008,75**
Total Recettes	**10 256 600,43**	**6 087 569,03**

Les principales **recettes d'investissement** sont les subventions et avances (prêt à taux 0) de l'Agence de l'eau Seine Normandie (AESN) pour financer les travaux réalisés.

Il n'a pas été nécessaire de mobiliser d'**emprunt (chapitre 16)** en 2024.

Le montant des restes à réaliser s'élève à :
- 1 091 329,90 euros en dépenses ;
- 964 481,73 euros en recettes.

***VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, R.2121-8 et D.2343-3 et D.2343-5,*
***VU** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,*
***VU** l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 modifiant l'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,*
***VU** le compte financier unique par nature,*
***VU** l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2024.*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ARTICLE 1 : APPROUVE le compte financier unique de l'exercice 2024 du budget annexe Assainissement de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.

POUR EXTRAIT CONFORME
Dreux, le 10 JUIL. 2025

Gérard SOURISSEAU
Président

Gilbert GALLAND
Secrétaire de séance